

— DU CODESIGN PARTICIPATIF AU CODESIGN PROSPECTIF INNOVANT : UNE RECHERCHE INTERVENTION SUR LE RECOURS À LA MÉTHODE *KCP* EN URBANISME

Nicolas Lavoie, Doctorant
Lab Ville et prospective
Université de Montréal

Courriel :
nicolas.lavoie@umontreal.ca

RÉSUMÉ

Les villes canadiennes seront placées au 21^e siècle face à des défis qui appellent autant de nouveaux lieux, formes urbaines et services urbains, une approche multiscale (du design à l'urbanisme) que la mise en place de forums d'anticipation et de collaboration. Les procédures testées (« collaborative planning », hackathons, fablabs, etc.) pour anticiper ce futur collectif privilégient ou bien la dimension participative, ou bien l'investigation prospective, mais rarement la combinaison des deux. Ce projet de recherche se demandera si les méthodes du codesign prospectif, permettant d'explorer avec les citoyens, urbanistes et experts des scénarios désirables (en 2035) et opérationnalisables, pourraient être de bons véhicules d'exploration. Il testera notamment l'intérêt la méthode KCP pour formaliser une démarche de conception innovante permettant aux urbanistes d'organiser une coopération renouvelée entre les acteurs. La méthodologie retenue dans ce projet doctoral sera celle de la recherche intervention, compte tenu de son potentiel exploratoire. Plusieurs terrains impliquant autant d'acteurs de la ville (professionnels, étudiants, décideurs, société civile, et chercheurs) seront de laboratoires pour tester ces méthodes. Les résultats attendus pourraient prendre la forme d'une « boîte à outils » innovante dont pourrait se saisir les administrations municipales.

MOTS-CLÉS

Urbanisme, ville, conception innovante, prospective, participation publique.

SUMMARY

Canadian cities will face in the 21st century numerous challenges. These challenges call for new urban forms, places and services, as well as a multiscale approach (from urban planning to design). It may also call for the establishment of new anticipatory and collaborative forums. The many methods tested («collaborative planning», hackathons, fablabs, etc.) to anticipate a collective future favor either participatory dimension, or prospective investigation. They rarely combine the two methods. This research project will wonder if the prospective co-design – a method to explored with citizens, planners and experts desirable scenarios at achievable horizons (for 2035) – could be good exploration mechanisms. It will test in particular the interest of the KCP method to formalize an innovative design approach that allows planners to organize a renewed cooperation between actors. The methodology used in this thesis will be that of intervention research, given its opening potential. Several exploratory spaces involving as many city stakeholders (professionals, students, policy makers, civil society and researchers) will serve as laboratories to test these methods. The expected results could take the form of developing an innovative «toolbox» which could be captured by municipal governments.

KEYWORDS

Planning, city, innovative design, forecasting, public participation.

—

En plus des traditionnels enjeux sociaux (cohabitation, marginalité et pauvreté), économiques (poursuite de l'adaptation à l'économie du savoir) et environnementaux (diminution de la pollution et des risques environnementaux), les villes canadiennes et québécoises, tout comme celles en Europe ou aux États-Unis, devront répondre, parmi d'autres préoccupations, aux nouvelles exigences de (trans)mobilité (Amar, 2010), de la mise en place de boucle de circularités pour optimiser l'utilisation des ressources (Arnsperger et Bourg, 2016) et une meilleure convivialité de l'espace public (Gehl, 2012). Dès lors, la planification territoriale et l'urbanisme apparaissent comme des disciplines pouvant proposer des réflexions scientifiques ou des solutions pratiques pour répondre à ces enjeux, compte tenu du rôle prépondérant des urbanistes pour mobiliser les connaissances des acteurs de la ville en vue d'orienter l'action publique (Fischler, 2012). Face à ces enjeux, les gouvernements municipaux sont placés devant des dimensions contradictoires des aspirations des acteurs : leurs citoyens souhaitent que les institutions publiques puissent contribuer à assurer la satisfaction de leurs besoins économiques, sociaux, culturels; d'autre part, ces acteurs publics (gouvernements, municipalités) se retrouvent devant l'impératif de limiter les impacts à long terme sur l'environnement liés à la satisfaction de ces besoins (Gariépy et al., 2008). Cela suscite une nouvelle attente en matière d'anticipation des conséquences parfois inconnues de l'action collective¹. Il pourrait donc y avoir une opportunité pour les urbanistes de répondre à cette double injonction par un renouvellement des outils de planification territoriale vers des outils de coconception innovante orientés vers l'avenir. C'est notamment un des objectifs de ce projet de recherche de poursuivre le travail de définition de nouvelles méthodes d'encadrement de ces processus permettant de conduire la production de nouvelles connaissances. Ce projet de thèse s'inscrit dans le champ d'analyse des pratiques novatrices en urbanisme, permettant aux acteurs de la ville de faire émerger et converger des connaissances inédites dans les démarches de planification territoriale. Il vise à explorer et comprendre l'intérêt et la pertinence de nouvelles méthodes de conception innovante ayant un caractère à la fois anticipatif et participatif pour les organisations municipales. La mise en route de ces réflexions passe à notre avis par une nécessité d'intégrer une anticipation du futur dans la planification territoriale, ainsi que de favoriser des processus de consultation des parties prenantes plus collaboratifs et innovants. Ces principes permettant de structurer la réflexion de ce projet de thèse sont ici présentés sommairement.

1 La notion d'action collective réfère ici à sa dimension plus politique, soient l'organisation des débats et discussions entre membres de la société en vue de sopeser l'encadrement des libertés individuelles et la définition du bien-être collectif (Letonturier, 2016).

— PLANIFICATION TERRITORIALE : D'UNE THÉORIE COLLABORATIVE À UNE PRATIQUE PROSPECTIVE

Pour faciliter l'atteinte d'une vision commune et partagée du devenir des villes et de la priorisation des enjeux, certaines théories de planification ont offert des amorces de réponse à ce besoin d'anticiper un futur collectif. En premier lieu, le modèle de la planification rationnelle est d'abord apparu au milieu du 20^e siècle pour faciliter le processus de choix rationnel pour déterminer, parmi plusieurs alternatives aménagistes, celle qui, aux yeux des décideurs, apparaît comme le scénario le plus approprié pour rencontrer des objectifs essentiellement politiques (Banfield, 1959). Le chemin tracé vers l'avenir, de durée plutôt courte (5 ans), table dans cet esprit sur l'atteinte d'objectifs prédéterminés par « les forces économiques » (Douay, 2013), difficilement prédictibles à long terme. En second lieu, ce modèle a laissé place à la planification stratégique qui a proposé, à partir de diagnostics territoriaux, d'orienter l'action publique pour atteindre des objectifs calculés et précis, tant techniques que financiers (Douay, 2013; Proulx, 2008). Dans ce modèle, l'horizon de planification est tributaire d'un désir de garantir l'atteinte de résultats. Les décisions politiques sont ainsi établies sur le moyen terme (5-8 ans) et les ressources, tant publiques que privées, mobilisées pour qu'elles se réalisent. En troisième lieu, la théorie du « collaborative planning » a quant à elle proposé une procédure plus consultative permettant de fédérer les acteurs d'un territoire (rue, quartier, ville, etc.) autour d'une vision consensuelle et de replacer la qualité du dispositif de participation au centre du processus de décision (Friedmann, 1992; Healey, 1992). Dans cet esprit, l'implication citoyenne dans la « coconstruction » des solutions doit permettre la formulation de toutes les idées utiles à long terme (Healey, 1992). L'interaction, la collaboration et le dialogue doivent permettre de déterminer ensemble les actions qui doivent être prises afin d'améliorer, dans le futur, la situation de tous les acteurs (Innes, 1996; Innes et Booher, 2004).

Il semble manquer dans ces théories de la planification un retour réflexif qui tient compte du caractère indéterminé de l'action collective (Bacqué et Gauthier, 2011). Devant une certaine nécessité d'anticipation plus complète, il pourrait être utile d'intégrer des démarches de construction d'une représentation de l'avenir. Une telle analyse des tendances lourdes et des signaux faibles qui ont cours dans la société (Heurgon, 2013) permet d'anticiper les changements éventuels et de formuler à l'avance différents scénarios consécutifs. La prospective apparaît utile pour balayer le « champs des possibles » (Godet, 1985; Julien et al., 1975). Certaines expériences ont fait appel à ce type de démarches impliquant la construction à long terme d'un avenir pour tous (Eames et al., 2013; Ratcliffe et Krawczyk, 2011; Spickermann et al.,

2014), mais ces analyses reposent essentiellement sur une mise à profit des connaissances actuelles et tablent insuffisamment sur une recherche et une exploitation des savoirs manquants pour penser « en dehors de la boîte ». Faut-il alors revenir à une planification rationnelle qui intègre cette fois-ci une lecture plus informée du futur ? Notre questionnement se veut moins théorique et propose plutôt de s'intéresser aux processus de mobilisation des connaissances encore inconnues, notamment pour répondre aux impacts à long terme sur l'environnement. Une incursion dans les processus consultatifs nous apparaît ainsi pertinente.

— INTÉGRER LES DIMENSIONS COLLABORATIVES ET INNOVANTES DANS LA PARTICIPATION PUBLIQUE

Au moins deux types de consultation des acteurs sont utilisés par les acteurs publics en matière de planification territoriale. La première insiste sur le côté délibératif de la participation des intervenants. Chaque personne ou groupe dispose ici d'une « opportunité égale » de faire valoir son point de vue auprès de ses concitoyens ou des décideurs (Blondiaux et Sintomer, 2002). Cependant, la formulation de ces points de vue citoyens, corporatifs ou communautaires au sein de forums locaux ou supralocaux (jurys de citoyens, consultation par projets, etc.) met en évidence le vécu passé et présent des acteurs (Mulder, 2012), mais mobilisent très peu les situations à venir (Higdem, 2014; Weigand et al., 2013).

L'autre approche correspond davantage à ce désir de démocratiser l'action publique (Laforest, 2000). Dans cet esprit, c'est l'acceptabilité sociale des interventions gouvernementales ou municipales qui est visée par l'encouragement à l'implication des parties prenantes dans les débats. L'appropriation anticipée des politiques publiques ou des futurs espaces urbains reste toutefois sommaire, quelques fois désincarnées, souvent contradictoires par rapport au constat formulé au départ par les acteurs indépendants (Jastremski, 2013).

On peut se questionner toutefois à savoir si ce panorama est complet. Nous assistons en effet de plus en plus à des demandes citoyennes pour intervenir largement en amont des décisions, pour étendre la provenance des intérêts représentés et de démocratiser les techniques pour recueillir les points de vue². Codesigns, fablabs, hackatons, labs éphémères, deviennent autant de

² Il faut noter toutefois les formules permettant de faciliter la participation, notamment via les médias sociaux, des parties prenantes mises en avant par l'Office de consultation publique de Montréal pour solliciter et diffuser les positions des acteurs. Ce travail a notamment avec la collaboration d'un doctorant de l'université McGill. On peut consulter : www.ocpm.qc.ca.

nouveaux espaces d'expression d'un « urbanisme alternatif » qui appelle à repenser les différentes dimensions de l'objet urbain (Jacob et Desage, 2015). En ce sens, ils correspondent à de nouvelles appréhensions de la participation publique de la planification territoriale, celles de la collaboration et de l'innovation (Proulx, 2008). La première de ces appréhensions interroge la possibilité d'offrir aux usagers un droit de participer à la conception des outils de l'action collective. Dans cet esprit, les citoyens obtiennent une opportunité de coconstruire des solutions afin de répondre à un besoin, service ou aménagement qui les concernent particulièrement. La seconde appréhension est celle de l'innovation. Les termes dans lesquels les problèmes urbains sont posés prennent autant assise sur le cheminement cognitif (sur le raisonnement de conception – (Le Masson et al., 2006)) que sur le résultat lui-même de la participation.

La réponse à certaines problématiques pourrait se trouver ainsi dans la formulation, le design et l'expérimentation d'idées novatrices par les utilisateurs eux-mêmes, en utilisant un référentiel temporel prospectif (Devisme et Ouvrard, 2015). Le design en général s'est notamment intéressé à cette nécessité de répondre à l'utilisateur futur (Dorst et van Overveld, 2009). L'« urban design », plus particulièrement, s'est intéressé à la dimension itérative des innovations en matière de forme urbaine, mais la participation du public n'y est pas systématiquement intégrée. Le « design social », ou des formes d'« expérimentations participatives » (Jacob et Desage, 2015) pourraient favoriser la médiation collective par la production et le partage de prototypes utopiques individuels (Abrassart et al., 2015). Il s'agit d'une piste de recherche que nous souhaitons explorer.

Notre projet n'est pas d'élaborer ainsi un nouveau modèle théorique qui permettrait de répondre à cette nécessité de cumuler une planification urbaine à la fois anticipative, participative, collaborative et innovante. Notre souhait est plutôt d'expérimenter une méthode qui permet une conjugaison effective et concluante de ces impératifs. Trois questions de recherche nous apparaissent pertinentes à ce stade de notre réflexion :

- Quelles seraient les caractéristiques d'une nouvelle méthode participative permettant de générer des propositions urbaines innovantes (projets urbains, politiques municipales, interventions sur le domaine public, etc.) désirables et opérationnalisables ?
- Quels seraient les conditions qui devraient être réunies pour que ces propositions urbaines soient à la fois anticipatives, collaboratives et innovantes ?
- Quelles formes, règles et logiques pourraient prendre les processus de formalisation de cette coconception innovante et prospective ?

— CADRE MÉTHODOLOGIQUE : ENCADRER UNE DÉMARCHE VERS LA VILLE INCONNUE PAR LA MÉTHODE KCP

Pour répondre à ces questions, cette recherche favorise une approche transdisciplinaire associant les sciences humaines (aménagement et design), les sciences de la gestion et, dans une moindre mesure, les méthodes de conception inspirées de l'ingénierie. Dans cet esprit, la théorisation de l'innovation managériale³, dite C-K⁴ (Hatchuel et Weil, 2002), se définit par un processus de conception mobilisant des connaissances provenant de domaines secondaires ou parallèles. Ce processus est activé par la formulation d'un concept déclencheur⁵. En ajoutant de nouveaux attributs, puisés à la suite d'une disjonction des connaissances vers les concepts, il est possible de partitionner ce concept déclencheur pour ainsi ouvrir de nouvelles voies d'exploration. Le processus d'expansion des connaissances et des concepts permet, après quelques étapes, de créer une arborescence de nouvelles fonctions, usages, designs, inattendus conduisant à un ou plusieurs prototypes inédits. Ce travail intellectuel théorique implique toutefois d'explorer des voies d'innovation inconnues et de travailler avec des objets ou des connaissances inconnus ou inattendus (Agogué et al., 2013).

Si la théorie CK apparaît difficilement appropriable par les acteurs de la ville, elle a été déclinée dans une méthode plus appropriables par certaines organisations (Michaud et Segrestin, 2008). Cette méthode, dite KCP (Connaissance (K) – Concept (C) – Prototype (P)), offre un potentiel d'une démarche rigoureuse pour imaginer des solutions innovantes, voire inédites, dans la planification des villes qu'il reste à valider. Cela sous-entendrait de convaincre les acteurs urbains, normalement les experts et les décideurs, d'abandonner temporairement le chemin habituel de la conception réglée – s'articulant notamment par une référence très forte au territoire ou aux procédures antérieures (Le Masson et McMahan, 2016) – pour emprunter celui permettant la mobilisation et l'expansion de connaissances nouvelles. Cette transposition nous

3 Cette théorie a été développée par l'équipe du Centre de gestion scientifique de l'École des Mines de Paris, notamment par les chercheurs Armand Hatchuel et Benoit Weil, plus tard complétée par Pascal Le Masson, ainsi qu'avec le concours de plusieurs chercheurs.

4 La méthode est dite C-K parce qu'elle favorise le va-et-vient entre un espace de Concept (C) et de Connaissances (K).

5 Un concept déclencheur constitue une formulation audacieuse d'une problématique, sur une description originale d'une manière de la résoudre. De prime abord, elle ne possède pas de statut logique (Hatchuel et Weil, 2002), et elle est donc considérée de prime abord comme ni vraie, ni fausse. Un exemple de ce qu'est un concept déclencheur : concevoir un bateau qui vole. En apparence, un bateau flotte mais ne vole pas. En adossant des principes propres à l'aviation, il a été possible de concevoir l'hydroptère. Voir (Agogué et al., 2013).

apparaît possible compte tenu des qualités de la méthode KCP pour domestiquer une mise en processus à la fois créatif et rationnel dans les organisations publiques. D'ailleurs, de telles démarches ont été amorcées à Montréal dans quelques processus de planification (projets urbains, ré/aménagements de bibliothèques, interventions sur des espaces publics, etc.) et ont permis de faire émerger des connaissances étonnantes⁶ qui s'avèrent finalement utiles pour les planificateurs.

La méthode KCP table sur la mise en place d'un espace de collaboration entre des acteurs et le chercheur visant à trouver conjointement des solutions partagées, permettant de l'inscrire dans le spectre des méthodologies de la recherche-intervention. Par rapport à la recherche-action, la recherche-intervention favoriserait une mise en place itérative du changement alternant entre sa formalisation et sa contextualisation (David, 2000). Bien qu'issus du domaine des sciences de la gestion, les principes de validité propres à cette méthode apparaissent adaptés à une transposition dans la sphère publique puisqu'ils lient production de connaissances provenant d'acteurs variés et leur application sur leur terrain d'investigation (David, 2000; Gonzalez-Laporte, 2014; Perez, 2008). Il est loisible de penser que la collaboration active entre une multitude d'intervenants provenant d'horizons divers, y compris du milieu universitaire, dans un dossier urbain particulier (la définition d'une vision de 20 ans pour un territoire, la définition d'une politique familiale, une intervention spécifique pour revaloriser un quartier désuet) pourrait répondre à cet impératif. L'exemple du projet de réaménagement du square Philips à Montréal, qui a intégré au début de la réflexion un processus collaboratif associant experts de la Ville, riverains et chercheurs universitaires, nous semble un exemple de la méthode d'intervention souhaitée. Celle-ci a permis une mise en commun de savoirs diversifiés, paysagers notamment (consolidation du square comme nouveau carrefour entre l'artère commerciale principale de la Ville et la future promenade urbaine entre la Montagne et le Fleuve comme lieu de pause, notamment alimentaire) et ce, pour des clientèles actuelles et futures (des touristes en randonnée à la recherche d'un lieu emblématique et vivant pour casser la croûte) ou de nouveaux services (utiliser les toits pour

6 Dans la conception des nouvelles bibliothèques, l'idée a été évoquée de lier sports, santé et bibliothèque, avec une possibilité d'aménager des parcours qui permettent de lire en marchant (Abrassart et al., 2014). Dans le cadre du réaménagement d'un square à Montréal, l'idée de connexion entre deux artères dans la ville peut être extrapolées en favorisant une troisième dimension, soit de donner accès aux toits des restaurants pour percevoir le chemin parcouru d'en haut (Mishra et al., 2015).

contribuer à l'offre d'expérience « gastronomique et visuelle » des restaurateurs), qui n'avaient pas été imaginées au départ (Mishra et al., 2015). Pour élargir l'applicabilité de la méthode KCP, notre projet proposera quatre territoires – déterminés notamment à partir d'une expérience professionnelle en tant qu'urbaniste à la Ville de Montréal pendant près de 15 ans – d'animation, de réflexion et d'analyse sur divers thèmes reliés à la conception innovante : un atelier de la maîtrise en prospective stratégique; des activités organisées dans des arrondissements montréalais pour favoriser la mise en place d'une économie circulaire; une réflexion avec un acteur privé sur les besoins en espaces de bureau en 2030 à Montréal; une activité d'idéation pour imaginer vivre avec 2 tonnes de CO₂/habitant/an à Montréal en 2040, en s'inspirant de travaux prospectifs (ADEME, 2015). L'exploration de ces terrains demeure à confirmer avec l'administration municipale lors d'une rencontre à l'automne 2016.

— RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Nous souhaitons contribuer au débat sur la conception innovante en proposant une extension de la méthode KCP dans le contexte des projets urbains menés à Montréal. Nous croyons être en mesure d'argumenter les avantages de cette méthode pour imaginer des solutions inédites par et pour les acteurs de la ville. Une des principales caractéristiques de cette méthode est qu'elle permet de conjuguer urbanisme innovant (notamment dans la phase C, par le recours à des propositions déclencheurs) et urbanisme réglé (par le retour à des prototypes appropriables par les intervenants). Cette disposition nous apparaît compatible avec la conduite de l'action collective chez les intervenants en matière d'urbanisme au Québec, notamment les décideurs municipaux montréalais, moins habitués à l'exploration de solutions dont les finalités ne sont pas quantifiables en termes de coûts financiers et d'échéancier. Certaines grandes organisations ont notamment constaté les avantages de cette déstabilisation conceptuelle qui ont permis de diversifier la portée, l'offre ou la qualité de certains services publics (Laousse et Hooge, 2016; Michaud et Segrestin, 2008). Il nous semble que cette application de KCP dans la sphère municipale, si elle apparaît possible, devrait cependant constituer un défi de crédibilité à bâtir, puisque elle force les acteurs, planificateurs, élus comme citoyens, à arpenter l'inconnu. Les premières démarches accomplies (Abrassart et al., 2014; Mishra et al., 2015) semblent toutefois démontrer une appropriation des mécanismes, notamment par une transformation de l'inconnu en « connu mobilisable ». Ces procédures demeurent encore à préciser et à formaliser.

La conception innovante générée par les codesigns prospectifs que nous pro-

posons de mettre en place requiert des conditions d'utilisation particulières, c'est-à-dire que les acteurs doivent éviter, dans la phase conceptuelle (C), de s'imposer des limites à leur créativité, quitte à considérer des concepts « utopiques » qui pourront par la suite être transformés en prototypes réalistes (Hatchuel et Weil, 2002). Les activités de coconception collaborative vont également nécessiter que les participants « jouent le jeu » et qu'ils acceptent de naviguer devant un futur largement inconnu. Le scepticisme quant à la pertinence de la méthode dans les premières minutes des échanges laisse généralement la place à l'étonnement positif en fin de parcours. L'anticipation des conséquences à long terme nécessitera également de forcer chaque participant à un détachement par rapport aux conséquences individuelles pour privilégier une prise en compte des conclusions collectives.

Enfin, sur la question des formes, règles et exigences, nous posons l'hypothèse que le recours à la méthode KCP nécessite de nouvelles règles d'application propres à l'utilisation dans la planification des villes. Il peut être notamment utile d'intégrer des codesigns prospectifs au début des processus de définition des projets urbains, afin d'explorer l'ensemble des champs de possibilités. Une application plus tardive pourrait limiter son intérêt par si des orientations irrévocables ont été convenues entre les participants. Le volet innovant pourrait aussi conduire à recommander une participation publique sélective, les meilleures démarches de conception pouvant requérir, d'une fois à l'autre, un nombre déterminé d'acteurs. Les discussions fructueuses et idées nouvelles pouvant avoir de la difficulté à être verbalisées si tous les participants ne sont pas pleinement impliqués dans les discussions.

Concrètement, les résultats attendus pourraient prendre la forme de recommandations, colligées dans une « boîte à outils », d'un processus de codesign prospectif et innovant permettant l'accroissement des connaissances sur un problème urbain précis, la formulation de conjectures étonnantes ou l'intégration de prototypes complètement nouveaux révisant l'identité des pratiques ou des objets. Il pourrait également plaider pour une participation itérative (plutôt qu'uniquement au début des démarches) d'acteurs ciblés par un projet urbain, avec retour constant sur les connaissances mobilisées. À ce stade, quelques expérimentations effectuées dans le cadre d'un atelier de maîtrise en urbanisme (Scherrer et al., 2016), ainsi que dans le cadre d'un projet de recherche sur le recours à des formules de coconception prospective pour explorer la définition de nouveaux styles de vie urbains, laissent croire à l'intérêt marqué de ces démarches.

— BIBLIOGRAPHIE

- Abrassart, Christophe, Gauthier, Philippe, Proulx, Sébastien, et Martel, Marie D. (2015).** Le design social : une sociologie des associations par le design ? Le cas de deux démarches de codesign dans des projets de rénovation des bibliothèques de la Ville de Montréal. *Lien social et Politiques*, (73), pp. 117-38.
- Abrassart, Christophe, Proulx, Sébastien, et Riendeau, Sophie. (2014).** *Journée de codesign à la bibliothèque de Pointe-Saint-Charles*. Montréal, Université de Montréal - Design et société, 70 p.
- ADEME. (2015).** *L'exercice de prospective de l'ADEME « Vision 2030-2050 »*. Paris: ADEME. 297 p.
- Agogué, Marine, Arnoux, Frédéric, Brown, Ingi, et Hooge, Sophie. (2013).** *Introduction à la conception innovante*. Paris: Presses des Mines. 60 p.
- Amar, Georges. (2010).** *Homo mobilis : le nouvel âge de la mobilité*. Paris: Fyp. 207 p.
- Arnsperger, Christian, et Bourg, Dominique. (2016).** Vers une économie authentiquement circulaire. Réflexions sur les fondements d'un indicateur de circularité. *Revue de l'OFCE*, 145(1), pp. 91-125.
- Bacqué, Marie-Hélène, et Gauthier, Mario. (2011).** Participation, urbanisme et études urbaines. *Participations*, 1(1), pp. 36-66.
- Banfield, Edward C. (1959).** Ends and Means in Planning. *International Social Science Journal*, XI(3), pp. 361-68.
- Blondiaux, Loïc, et Sintomer, Yves. (2002).** L'impératif délibératif. *Politix*, 15(57), pp. 17-35.
- David, Albert. (2000).** *La recherche intervention, un cadre général pour les sciences de gestion?* Allocution présentée à IX^{ème} Conférence Internationale de Management Stratégique, Montpellier. 24 au 26 mai 2000. 22 p.
- Devisme, Laurent, et Ouvrard, Pauline. (2015).** Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale : les enseignements des démarches de prospective-action. *Lien social et Politiques*, (73), pp. 73-93.
- Dorst, Kees, et van Overveld, Kees. (2009).** Typologies of Design Practice. In Anthonie Meijers (Ed.), *Philosophy of technology and engineering sciences*. Boston: Elsevier/North Holland. pp. 455-87.
- Douay, Nicolas. (2013).** La planification urbaine française : théories, normes juridiques et défis pour la pratique. *L'Information géographique*, 77(3), pp. 45-70.
- Eames, Malcolm, Dixon, Tim, May, Tim, et Hunt, Miriam. (2013).** City futures: exploring urban retrofit and sustainable transitions. *Building Research & Information*, 41(5), pp. 504-16.
- Fischler, Raphaël. (2012).** Fifty Theses on Urban Planning and Urban Planners. *Journal of Planning Education and Research*, 32(1), pp. 107-14.

Friedmann, John. (1992). *Empowerment : the politics of alternative development*. Cambridge, MA : Blackwell. 196 p.

Gariépy, Michel, Trépanier, Marie-Odile, et Gauthier, Mario. (2008). *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : planification territoriale, débat public et développement durable*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. 350 p.

Gehl, Jan. (2012). *Pour des villes à échelle humaine*. Montréal: Éditions Écosociété. 273 p.

Godet, Michel. (1985). *Prospective et planification stratégique*. Paris: Economica. 335 p.

Gonzalez-Laporte, Christian. (2014). *Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations?* Grenoble, Labex ITEM, 28 p.

Hatchuel, Armand, et Weil, Benoit. (2002). *La théorie C-K : Fondements et usages d'une théorie unifiée de la conception*. Allocution présentée à Colloque «Sciences de la conception». Lyon. 15-16 mars 2002. 24 p.

Healey, Patsy. (1992). Planning through Debate: The Communicative Turn in Planning Theory. *The Town Planning Review*, 63(2), pp. 143-62.

Heurgon, Édith. (2013). Réversibilité et prospective du présent : penser le futur au présent en lien avec le passé. In Franck Scherrer et Martin Vanier (Eds.), *Villes, territoires et réversibilités*. Colloque Cerisy-la-Salle: Paris : Hermann Éditeurs. pp. 163-84.

Higdem, Ulla. (2014). The co-creation of regional futures: Facilitating action research in regional foresight. *Futures*, 57, pp. 41-50.

Innes, Judith E. (1996). Planning Through Consensus Building: A New View of the Comprehensive Planning Ideal. *Journal of the American Planning Association*, 62(4), pp. 460-72.

Innes, Judith E., et Booher, David E. (2004). Reframing public participation: strategies for the 21st century. *Planning Theory & Practice*, 5(4), pp. 419-36.

Jacob, Louis, et Desage, Fabien. (2015). Présentation. Les aménagements de la participation : design, innovation et controverses sociospatiales. *Lien social et Politiques*, (73), pp. 3-12.

Jastremski, Kathryn. (2013). Controverses entourant les projets d'infrastructures de transport dans la région de Montréal : quel rôle pour les experts? *VertigO*, (Volume 13 Numéro 2).

Julien, Pierre-André, Lamonde, Pierre, et Latouche, Daniel. (1975). *La méthode des scénarios: une réflexion sur la méthodologie et la théorie de la prospective*. Paris: La Documentation française. 131 p.

Laforest, Rachel. (2000). La consultation publique et les formes d'action collective. *Politique et Sociétés*, 19(1), pp. 27-47.

Laousse, Dominique, et Hooge, Sophie. (2016). *Refaire société par la recherche d'une institutionnalisation collaborative. Le cas des transports publics*. Allocution présentée à Conférence OPDE (Les Outils Pour Décider Ensemble), Rouen. 4-5 février 2016. 23 p.

Le Masson, Pascal, et McMahon, Chris. (2016). Armand Hatchuel et Benoit Weil La théorie C-K, un fondement formel aux théories de l'innovation. In Thierry Burger-Helmchem, Caroline Hussler, et Patrick Cohendet (Eds.), *Les grands auteurs du management de l'innovation et de la créativité*. Paris: In Quarto - Editions Management et Société. pp. 588-613.

Le Masson, Pascal, Weil, Benoit, et Hatchuel, Armand. (2006). *Les processus d'innovation : conception innovante et croissance des entreprises*. Paris: Hermes Science publications. 470 p.

Letonturier, Éric. (2016). Action collective *Encyclopaedia Universalis*.

Michaud, Véronique, et Segrestin, Blanche. (2008). *La marche au coeur des mobilités: Une démarche innovante* Régie autonome des transports parisiens, 69 p.

Mishra, Anjali, Quirion-Lamoureux, Ariane, Mallet, Audrey Lise, Rail, Christianne, Marier, Lyne, et Savard, Jean. (2015). *Projet Sainte-Catherine Ouest - Rapport des ateliers prospectifs : Square Philips, Place du Frère-André, rues adjacentes*. Montréal: Ville de Montréal. 68 p.

Mulder, Ingrid. (2012). Living Labbing the Rotterdam Way: Co-Creation as an Enabler for Urban Innovation. *Technology Innovation Management Review*, 2(9), pp. 39-43.

Perez, Yves-André. (2008). La pratique de la recherche-intervention dans les organisations : retour sur les modes de production des connaissances gestionnaires à partir du terrain. *Humanisme et Entreprise*, 288(3), pp. 101-13.

Proulx, Marc-Urbain. (2008). 40 ans de planification territoriale au Québec. In Michel Gariépy, Marie-Odile Trépanier, et Mario Gauthier (Eds.), *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : planification territoriale, débat public et développement durable*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. pp. 23-54.

Ratcliffe, John, et Krawczyk, Ela. (2011). Imagineering city futures: The use of prospective through scenarios in urban planning. *Futures*, 43(7), pp. 642-53.

Scherrer, Franck, Lavoie, Nicolas, Abrassart, Christophe, et Bastin, Agnès. (2016). La conception innovante en urbanisme. Recherche-expérimentation pédagogique associée à l'atelier de maîtrise en urbanisme de l'Université de Montréal. *Revue internationale d'urbanisme*, 3(À paraître).

Spickermann, Alexander, Grienitz, Volker, et Von Der Gracht, Heiko A. (2014). Heading towards a multimodal city of the future?: Multi-stakeholder scenarios for urban mobility: Multi-stakeholder scenarios for urban mobility. *Technological Forecasting & Social Change*, 89, pp. 201-21.

Weigand, Kirk, Flanagan, Thomas, Dye, Kevin, et Jones, Peter. (2013). Collaborative foresight: Complementing long-horizon strategic planning. *Technological Forecasting & Social Change*, pp. 134-52.

